

vous proposez une formation en trois sessions
sur le thème :

FORMATION Villes Internet : Ethique et numérique

Session 1 : Economie de l'attention et de la donnée

Mardi 15 juin 2021 de 9h00 à 11h00

Session 2 : Souveraineté numérique

Mardi 15 juin 2021 de 14h00 à 16h00

Session 3 : Numérique et climat

Jeudi 1er juillet 2021 de 9h00 à 11h00

**En téléformation réservée aux inscrit-e-s*

Le droit à la formation des élu-e-s

Deux possibilités vous sont offertes depuis 2015.

1- Le droit à la formation issu de la loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux dans son titre II, les frais de formation des élu-e-s constituent une dépense obligatoire pour les collectivités. Faire valider sa formation par la collectivité.

2- Le droit individuel à la formation des élu-e-s (DIF élu-e-s) instauré par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 permet aux élu-e-s de bénéficier d'un accès aux formations. Depuis 2016, chaque élu acquiert 20 heures de formation par an payée par le fonds mutualisé abondé par le 1% prélevé sur toutes les indemnités des élu-e-s. L'inscription des élu-e-s doit être adressée à : dif-élus@caissedesdepots.fr, au minimum 2 mois avant la formation (**plus d'informations sur le site de F&C** ou envoyer un message à contact@formationcitoyennete.org). L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94). **ATTENTION : Service DIFE suspendu du 10 mai au 22 juillet 2021.**

Le droit à la formation des agents territoriaux

(décret n°2007-1845 du 26 décembre 2007 modifié par décret n°2017-928 du 6 mai 2017). Inscription à faire valider par l'employeur.

En cas de désistement, si F&C n'est pas prévenue une semaine avant le stage : celui-ci sera facturé à hauteur de 100 % du montant initial.

TARIFS PAR SESSION

- Communes de moins de 10 000 habitant-e-s : 150 €
- Communes de plus 10 000 habitant-e-s : 200 €

Sessions choisies (cocher les cases correspondantes) :

- Session 1 : Economie de l'attention et de la donnée
- Session 2 : Souveraineté numérique
- Session 3 : Numérique et climat (1er juillet 2021)

Bulletin d'inscription aux sessions de formation (valant convention simplifiée de formation)

Ethique et numérique

organisée par Formation et Citoyenneté et l'association Villes Internet / VIA (en téléformation réservée aux inscrit-e-s)

Session 1 Session 2 Session 3

Bulletin à renvoyer par courriel : contact@formationcitoyennete.org

Cochez la ou les cases correspondantes

Nom : Collectivité :

Prénom : Signature du/de la candidat-e à la formation

Adresse : Nbre d'hab. :

Tel. : Fonction de l'élue / agent :

Code Postal : Signature du responsable avec cachet

Ville : Email :

CACHET

FORMATION

Ethique et numérique

Session 1 : Economie de l'attention et de la donnée

De nos jours sur internet, tout semble gratuit ou presque. Et pourtant, les géants du numérique sont les sociétés les mieux cotées en bourse au monde. Comment est-ce possible ? Comment nos données personnelles sont-elles collectées et monétisées ? Quelles conséquences sur la société qui est en train d'être bâtie en ce moment même ? Que peut-on changer à cela ?

Mardi 15 juin 2021 de 9h00 à 11h00

Session 2 : Souveraineté numérique

La France a été une des grandes puissances de l'informatique dans les années 1980, mais pourrait bien devenir une colonie numérique des USA et de la Chine. Quelles batailles sont déjà perdues ? Quelles batailles peuvent-elles être encore gagnées ? Quels sont les rôles que peuvent jouer les individus et les collectivités locales dans le numérique ?

Mardi 15 juin 2021 de 14h00 à 16h00

Sessions 3 : Numérique et climat

L'humanité doit prendre le virage climatique et le numérique peut être un allié formidable dans cette transition. Pourtant, il ne faut pas oublier que la pollution du numérique n'a rien de virtuel. Comment trouver le chemin de crête qu'il faudra emprunter pour que la transition numérique n'empêche pas la transition climatique ?

Judi 1er juillet 2021 de 9h00 à 11h00

INTERVENANTS

Tristant NITOT

**Entrepreneur, auteur et activiste.
Co-fondateur de Mozilla Europe,
membre du comité de prospective de
la CNIL et du comité national pilote
pour l'éthique du numérique.**

Durée de chaque session : 2 heures

Plus d'informations :

Nicolas DELORME, chargé des événements
et des formations : 07 88 55 03 26